



No de résolution  
ou annotation

3 juin 2024

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 3 juin 2024 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également la mairesse suppléante, Katherine Dubois, et les conseillers Gérard Tremblay, Clifford Lancaster et Charles Mallette. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent. Le conseiller Guy Boutin est absent. Le poste au district 5 est vacant.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

#### ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 3 juin à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
  - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2024
- 4. Période de questions - Sujets généraux**
  - 4.1 Rosaire Cabana - Suivi - Haut-Plateau
  - 4.2 Hubert Royer - Chiens - Piétons Avenue de Melbourne
  - 4.3 Ralph Farley - Traverse piétonnière - Kiosque nautique
- 5. Urbanisme**
  - 5.1 Règlement numéro 330 modifiant le Règlement de zonage no 108 afin d'intégrer une partie de la zone CV-5 au détriment des zones R-15 et Rpa-6; et d'autoriser la construction de plus d'un bâtiment principal dans les zones agricoles, commerciales, industrielles et publiques sous certaines conditions - Avis de conformité et entrée en vigueur
  - 5.2 Règlement numéro 333 modifiant le Règlement de zonage numéro 108 concernant les dispositions relatives aux projets intégrés - Deuxième projet - Adoption
  - 5.3 Règlement numéro 335 modifiant le plan d'urbanisme numéro 107 concernant le remplacement du plan particulier d'urbanisme - Deuxième projet - Adoption
  - 5.4 Règlement numéro 336 modifiant l'annexe V « Grille des spécifications des usages permis par zone » du règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services hôteliers illimités » (c3.6a) dans la zone C-1 - Deuxième projet - Adoption
  - 5.5 PIIA-2 - 445, rue du Collège Sud - Solarium
- 6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
  - 6.1 Somavrac C. C. - Abat-poussière - Soumission
  - 6.2 Kemira - Achat d'alun - Soumission
  - 6.3 Les Pompes R. Fontaine - Achat et installation pompe - Soumission
- 7. Service récréatif**
  - 7.1 Chem-Aqua
    - 7.1.1 Contrôleur à distance des produits chimiques - Achat et installation - Soumission
    - 7.1.2 Adoucisseur d'eau - Soumission
  - 7.2 Demande de subvention - PRIMA
  - 7.3 Comité événements - Création
- 8. Administration - Direction générale**
  - 8.1 Dépenses mensuelles par le directeur général - Dépôt
  - 8.2 Union des municipalités du Québec - Cyberattaque - Appel d'offres - Entente de regroupement



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 8.3 Granulab inc. - Travaux rue du Couvent - Décompte progressif numéro 2, final - Béton GL - Recommandation de paiement
  - 8.4 Amélio inc. - Service d'abonnement - Soumission
  - 8.5 Béton GL - Rue du Couvent - Libération finale
  - 8.6 Signé Garneau Paysagiste inc. - Aménagement paysager - Libération finale
  - 8.7 Projet de loi 39 - Taux varié - 6 logements et plus
  - 8.8 Chemin de fer St-Laurent & Atlantique - Demande de bail
  - 8.9 Corporation du Pays de l'Ardoise - Rapport annuel et reddition de compte 2023 - Dépôt
  - 8.10 Vacances - Poste de conseiller
  - 8.11 Terrain parc industriel - Lot 5 534 738 - Offre d'achat
  - 8.12 Nomination en remplacement de M. André Bussière
    - 8.12.1 Comité de démolition
    - 8.12.2 Comité des loisirs
    - 8.12.3 Office municipale d'habitation du Val-Saint-François
    - 8.12.4 Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond
    - 8.12.5 Bibliothèque Daniel-Ménard
  - 8.13 Chargée de projets - Embauche
  - 8.14 ClimatSol-Plus - Lot 5 534 036 - Décontamination
    - 8.14.1 Approbation du projet et autorisation de dépôt de la demande
    - 8.14.2 Autorisation mandataire - Dépôt de la demande
    - 8.14.3 Confirmation - Aucun intérêts communs - Demandeur/mandataire
  - 8.15 Ministère des Transports du Québec - Éclairage et signalisation
- 9. Police, incendies et sécurité civile**
- 10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses**
- 10.1 Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond - Fête Nationale - Demande de commandite
  - 10.2 Production de Brousse - Prendre le train - Demande d'appui
  - 10.3 Microbrasserie L'Ardoise - Fermeture de rue - Demande d'autorisation
  - 10.4 La Tribune - Dossier immersif - Demande de publicité
  - 10.5 Journal The Record et Journal Actualités/L'Étincelle - Fête nationale du Québec et Cahier spécial « Fête du Canada » - Offre de publicité
  - 10.6 Journal The Record et Journal Actualités/L'Étincelle - Finissants 2024 - Offre de publicité
  - 10.7 École Plein-Cœur - Fermeture rue Montée du Parc - Demande d'autorisation
- 11. Correspondances diverses**
- 11.1 M<sup>me</sup> Céline Bourbeau - Lettre de remerciements
- 12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)**
- 12.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
  - 12.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
  - 12.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser
- 13. Affaires nouvelles**
- 14. Période de questions - Sujets à l'ordre du jour**
- 14.1 Feux à ciel ouvert
  - 14.2 Chiens
  - 14.3 Opération pissenlits



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 15. Levée de la réunion

#### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2024-06-03-01

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2024-06-03-02

##### 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2024

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2024 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJETS GÉNÉRAUX

##### 4.1 M. Rosaire Cabana - Suivi - Haut-Plateau

M. Rosaire Cabana demande où en est le projet d'infrastructures du Haut-Plateau.

##### 4.2 M. Hubert Royer- Chiens - Piétons Avenue de Melbourne

M. Hubert Royer souhaite porter à la connaissance des membres du conseil le jugement de Potton sur les chiens et fait un parallèle sur la circulation des piétons sur l'Avenue de Melbourne Nord.

##### 4.3 M. Ralph Farley- Traverse piétonnière - Kiosque nautique

M. Ralph Farley porte à la connaissance des élus que la traverse piétonne sur la Principale Sud menant au Kiosque nautique est située au mauvais endroit et déplore aussi la vitesse excessive des automobilistes sur la Principale Sud qui font fit des piétons traversant la rue.

#### 5. URBANISME

##### 5.1 Règlement numéro 330 modifiant le Règlement de zonage no 108 afin d'intégrer une partie de la zone CV-5 au détriment des zones R-15 et Rpa-6; et d'autoriser la construction de plus d'un bâtiment principal dans les zones agricoles, commerciales, industrielles et publiques sous certaines conditions - Avis de conformité et entrée en vigueur

Le directeur général dépose la lettre reçue de la MRC du Val-Saint-François concernant l'avis de conformité et de l'entrée en vigueur du Règlement 330 modifiant le Règlement de zonage no 108 afin d'intégrer une partie de la zone CV-5 au détriment des zones R-15 et Rpa-6; et d'autoriser la construction de plus d'un bâtiment principal dans les zones agricoles, commerciales, industrielles et publiques sous certaines conditions.

2024-06-03-03

##### 5.2 Règlement numéro 333 modifiant le règlement de zonage numéro 108 concernant les dispositions relatives aux projets intégrés - Deuxième projet - Adoption

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) octroie aux municipalités le pouvoir d'adopter tout règlement en matière d'environnement;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

**CONSIDÉRANT QUE** dans la ville de Richmond est nécessaire de se doter d'un règlement sur les projets intégrés afin de favoriser la construction des logements;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite s'assurer de densifier les espaces résidentiels afin de permettre à ses citoyens de se loger dans la ville;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a actuellement une pénurie des logements;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité encourager les promoteurs à investir sur le territoire de la ville de Richmond pour la construction des logements abordables;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 96 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) prévoit que toute somme due à la Ville à la suite de son intervention en vertu de cette loi est assimilée à une taxe foncière si la créance est reliée à un immeuble et si le débiteur est le propriétaire de cet immeuble;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de l'ensemble de la population que la Ville pourvoie à la construction des logements de qualité sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'adopter un règlement afin d'établir les modalités de gestion de ce service municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné par le conseiller Boutin à la séance du conseil le 6 mai 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement a été présenté et adopté le 6 mai 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 juin 2024;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le deuxième projet du Règlement numéro 333 modifiant le règlement de zonage numéro 108 concernant les dispositions relatives aux projets intégrés; que le présent chapitre soit ajouté après l'article 134 du chapitre IX du règlement de zonage numéro 108.

(Adoptée)

2024-06-03-04

### 5.3 Règlement numéro 335 modifiant le plan d'urbanisme numéro 107 concernant le remplacement du plan particulier d'urbanisme - Deuxième projet - Adoption

**CONSIDÉRANT QUE** la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) octroie aux municipalités le pouvoir d'adopter tout règlement en matière d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Richmond s'est dotée d'un nouveau Plan particulier d'urbanisme (PPU) afin de favoriser la revitalisation du centre-ville;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Richmond souhaite améliorer la vie communautaire en partageant les espaces publics afin d'augmenter la sécurité et la fierté d'appartenance de ses citoyens au regard de la ville;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité vise à encourager les promoteurs à investir sur le territoire de la ville de Richmond pour la revitalisation économiques;

**CONSIDÉRANT QUE** la LAU de (chapitre a-19.1) prévoit que la Ville, à la suite de l'entrée en vigueur d'un règlement modifiant le plan



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

d'urbanisme, doit adopter tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité au plan modifié de tout règlement qui n'est pas réputé conforme en vertu de l'article 110.9;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la population que le centre-ville soit doté d'un réseau de transport actif et d'espaces publics de qualité;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'établir les modalités de planification du centre-ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, en date 4 mars 2024, a adopté le nouveau Plan particulier d'urbanisme afin de l'intégrer et modifier le plan d'urbanisme numéro 107;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné par le conseiller Lancaster à la séance du conseil le 6 mai 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement a été présenté et adopté le 6 mai 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 juin 2024;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond adopte le deuxième projet du Règlement numéro 335 modifiant le plan d'urbanisme numéro 107 concernant le remplacement du Plan particulier d'urbanisme (PPU).

(Adoptée)

2024-06-03-05

**5.4 Règlement numéro 336 modifiant l'annexe V « Grille des spécifications des usages permis par zone » du règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services hôteliers illimités » (c3.6a) dans la zone C-1 – Deuxième projet – Adoption**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Richmond connaît une augmentation du nombre de touristes;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan d'urbanisme spécifie, dans ses objectifs, de favoriser le développement des services commerciaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Richmond souhaite attirer et faciliter le tourisme dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Richmond souhaite favoriser et valoriser les services touristiques à travers l'exploitation d'hôtellerie;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été donné par le conseiller Tremblay lors de la séance du 6 mai 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement a été présenté et adopté le 6 mai 2024;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 juin 2024;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité des membres du conseil que la Ville de Richmond adopte le deuxième projet du Règlement numéro 336 modifiant l'annexe V « Grille des spécifications des usages permis par zone » du règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services hôteliers illimités » (c3.6a) dans la zone C-1.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

2024-06-03-06

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 5.5 PIIA-2 – 445, rue du Collège Sud – Solarium

CONSIDÉRANT la demande qui vise l'ajout d'un solarium à l'arrière du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 445, rue du Collège Sud pour l'ajout d'un solarium à l'arrière du bâtiment, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2024-06-03-07

## 6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

### 6.1 Somavrac C. C. – Abat-poussière - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 23204 de Somavrac C. C. pour l'achat de chlorure de calcium 35 % aux fins d'abat-poussière, au montant de 1 503 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-06-03-08

### 6.2 Kemira – Achat d'alun – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Kemira pour l'achat d'alun pour les étangs aérés au coût de 439 \$ la tonne métrique liquide, taxes en sus, et ce, pour un montant maximal de 8 692,20 \$.

(Adoptée)

2024-06-03-09

### 6.3 Les Pompes R. Fontaine – Achat et installation pompe - Soumission

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 19918 de Les Pompes R. Fontaine pour l'achat et l'installation d'une nouvelle pompe pour le puit numéro 3, au montant de 57 008,85 \$, taxes en sus; QU'un montant de 59 800 \$ soit affecté du surplus accumulé pour l'achat de cet équipement.

(Adoptée)

## 7. SERVICE RÉCRÉATIF

### 7.1 Chem-Aqua

2024-06-03-10

#### 7.1.1 Contrôleur à distance des produits chimiques – Achat et installation – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro CA-CA-CACA37871-2824457 de Chem-Aqua pour l'achat et l'installation d'un contrôleur à distance des produits chimiques, au montant de 5 800 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-06-03-11

#### 7.1.2 Adoucisseur d'eau - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

du conseil de retenir la soumission numéro CA-CA-CACA37871-2755300 de Chem-Aqua pour l'achat et l'installation d'un adoucisseur d'eau, au montant de 6 875,78 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2024-06-03-12

### 7.2 Demande de subvention – PRIMA

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Richmond s'est doté d'une politique municipale amie des aînés (MADA) en 2019;

**CONSIDÉRANT** le plan d'action qui accompagne la Politique MADA;  
**CONSIDÉRANT** le programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) du gouvernement du Québec;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés du gouvernement du Québec; **QUE** la municipalité de Richmond a pris connaissance du Guide du PRIMA et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle; **QUE** la municipalité s'engage, si elle obtient l'aide financière demandée, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien des infrastructures subventionnées; et **QU'elle** confirme son engagement à assumer tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

(Adoptée)

2024-06-03-13

### 7.3 Comité événements - Création

**IL EST** proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de procéder à la création d'un comité événements dont le mandat sera de planifier et organiser divers événements, ainsi qu'assurer la coordination et la communication entre les intervenants impliqués lors desdits événements et par la suite le comité sera en charge de procéder à une évaluation pour identifier les points forts et les points faibles à améliorer; ce comité relevant du comité des loisirs.

(Adoptée)

2024-06-03-14

## 8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

### 8.1 Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt

**IL EST** proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de prendre acte du dépôt et entérinent la liste des dépenses autorisées par le directeur général, conformément au règlement de contrôle et suivis budgétaires et à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

(Adoptée)

2024-06-03-15

### 8.2 Union des municipalités du Québec - Cyberattaque – Appel d'offres - Entente de regroupement

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Richmond souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurances pour les cyber-risques pour la période 2024-2029;

**POUR CE MOTIF, IL EST** proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

JOIGNE par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 1<sup>er</sup> juillet 2029.

AUTORISE le directeur général et greffier trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée « Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques » soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

(Adoptée)

2024-06-03-16

**8.3 Granulab inc. - Travaux rue du Couvent - Décompte progressif numéro 2, final - Béton GL - Recommandation de paiement**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le dernier paiement à Béton GL inc., au montant de 11 357,07 \$, taxes en sus, dans le cadre des travaux de remplacement des trottoirs sur la rue du Couvent, le tout en conformité de la recommandation de la firme Granulab inc. chargée de la surveillance des travaux.

(Adoptée)

2024-06-03-17

**8.4 Amélio inc. - Service d'abonnement - Soumission**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir le bon de commande #2 d'Amélio pour un service d'abonnement nommé Volet Amélioration Continue d'une durée de 3 ans, au montant total de 9 333 \$, taxes en sus, soit en 2024, un montant de 4 666,50 \$ (50 %), en 2025 un montant de 2 800,00 \$ (30 %) et en 2026 un montant de 1 866,50 \$ (20 %).

(Adoptée)

2024-06-03-18

**8.5 Béton GL - Rue du Couvent - Libération finale**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement à Béton GL de la retenue, au montant de 11 357,07 \$, taxes en sus, considérant que l'inspection finale a été effectuée et que le tout est à la satisfaction de Granulab inc. et qu'il recommande donc ledit paiement.

(Adoptée)

2024-06-03-19

**8.6 Signé Garneau Paysagiste inc. - Aménagement paysager - Libération finale**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'autoriser le paiement de la retenue, au montant de 4 673,65 \$, taxes en sus. Les travaux ayant été exécutés à la satisfaction de la Ville.

(Adoptée)

2024-06-03-20

**8.7 Projet de loi 39 - Taux varié - 6 logements et plus**

CONSIDÉRANT le projet de loi 39 modifiant certaines dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* en ce qui a trait, entre autres, à la taxation à taux variés;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet de loi réorganise les différentes catégories et sous-catégories de taux de taxation;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi introduit une mesure transitoire faisant en sorte que la catégorie d'immeuble de six logements et



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

plus devient une sous-catégorie de la catégorie immeubles résiduels jusqu'à ce que la municipalité adopte de nouvelles sous-catégories; **POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond n'a pas l'intention de modifier ses catégories de taxation à taux variés; qu'elle en informe l'organisme municipal responsable de l'évaluation et qu'une copie de la présente soit transmise à J.P. Cadrin et associés évaluateurs agréés.

(Adoptée)

2024-06-03-21

**8.8 Chemin de fer St-Laurent & Atlantique – Demande de bail**  
**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond avait deux baux avec Genesee & Wyoming Canada inc pour la location d'un espace de « stationnement » et d'une « piste cyclable » (dossier IM 4520-5277); **CONSIDÉRANT QUE** ces baux n'auraient pas été renouvelés depuis 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** ces baux auraient dû être renouvelés;  
**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond autorise le directeur général à déposer une « demande de location de terrain, bail ou licence de la propriété du chemin de fer » pour les deux terrains « stationnement » et « piste cyclable »; **QUE** le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à négocier et signer toutes ententes afin de réaliser l'objet de la présente.

(Adoptée)

**8.9 Corporation du Pays de l'Ardoise – Rapport annuel et reddition de compte 2023 – Dépôt**

Le directeur général fait part du rapport annuel de la Corporation du Pays de l'Ardoise pour l'année 2023.

**8.10 Vacances – Poste de conseiller**

Le directeur général informe les membres du conseil que le poste de conseiller au district no 5 est vacant et que conformément à la *Loi sur les élections et référendum dans les municipalités (LERM)*, une élection partielle se tiendra au plus tard le 29 septembre prochain afin de combler le poste. La date officielle sera annoncée dans les 30 jours, conformément à l'article 339 de la LERM.

2024-06-03-22

**8.11 Terrain parc industriel – Lot 5 534 738 – Offre d'achat**

**IL EST** proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond soumettre une offre d'achat pour l'acquisition du lot 5 534 738 et d'une bande de terrain supplémentaire de 15 mètres de largeur par 83,81 mètres de profondeur sur le lot adjacent no 5 534 734 pour une somme maximale de 100 000 \$, les superficies étant nécessaires à la Ville pour de l'entreposage de matériaux granulaires.

(Adoptée)

2024-06-03-23

**8.12 Nomination en remplacement de M. André Bussière**

**8.12.1 Comité de démolition**

**IL EST** proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

membres du conseil de proposer la nomination du conseiller Tremblay afin de siéger au comité de démolition.  
(Adoptée)

2024-06-03-24

### 8.12.2 Comité des loisirs

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de proposer la nomination du conseiller Mallette afin de siéger au comité des loisirs.  
(Adoptée)

### 8.12.3 Office municipale d'habitation du Val-Saint-François

Il n'y a aucune nomination en remplacement de M. André Bussière auprès de l'Office municipale d'habitation du Val-Saint-François, pour le moment le poste reste vacant.

### 8.12.4 Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond

Il n'y a aucune nomination en remplacement de M. André Bussière auprès du comité de promotion industrielle de la zone de Richmond, pour le moment le poste reste vacant.

2024-06-03-25

### 8.12.5 Bibliothèque Daniel-Ménard

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de proposer la nomination du conseiller Tremblay afin de siéger à la Bibliothèque Daniel-Ménard.  
(Adoptée)

2024-06-03-26

### 8.13 Chargée de projets - Embauche

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général à procéder à l'embauche d'un(e) chargée de projets.  
(Adoptée)

2024-06-03-27

### 8.14 ClimatSol-Plus - Lot 5 534 036 - Décontamination

#### 8.14.1 Approbation du projet et autorisation de dépôt de la demande

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a procédé à des analyses environnementales sur le lot no 5 534 036 dans l'objectif de procéder à sa décontamination;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse environnementale déposé par Alix enviro-conseil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déposer une demande d'aide financière au programme ClimatSol-Plus;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond approuve le projet de décontamination et qu'elle autorise la transmission de la demande d'aide financière auprès du programme ClimatSol-Plus.  
(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

2024-06-03-28

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 8.14.2 Autorisation mandataire – Dépôt de la demande

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond a procédé à des analyses environnementales sur le lot no 5 534 036 dans l'objectif de procéder à sa décontamination;

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse environnementale déposé par Alix Enviro-Conseil;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de déposer une demande d'aide financière au programme ClimatSol Plus;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de mandater Alix Enviro Conseil pour signer et déposer la demande auprès du gouvernement du Québec;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond autorise à titre de mandataire M. Jean-François Alix de la firme Alix Enviro Conseil à déposer pour et au nom de la Ville de Richmond la demande d'aide financière au programme ClimatSol-Plus.

(Adoptée)

2024-06-03-29

### 8.14.3 Confirmation – Aucun intérêts communs – Demandeur/mandataire

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond a mandaté Alix Enviro-Conseil et son principal dirigeant M. Jean-François Alix pour signer et déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme ClimatSol-Plus auprès du gouvernement du Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de préciser qu'aucun lien de quelle que nature que ce soit, outre le mandat ci-présent accordé, n'existe entre le mandataire et la Ville de Richmond;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond confirme aux administrateurs du programme ClimatSol-Plus qu'il n'existe aucun autre lien entre le mandataire, M. Jean-François Alix de Alix Enviro-Conseil que celui du présent mandat.

(Adoptée)

2024-06-03-30

### 8.15 Ministère des Transports du Québec – Éclairage et signalisation

**CONSIDÉRANT QUE** les lampadaires situés à l'intersection de la route 143 et de la rue Laurier sont éteints depuis plusieurs mois et que l'absence d'éclairage représente un risque d'autant plus qu'il y a quatre voies de circulation à cette intersection;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Avenue de Melbourne Nord (route 243) est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** des trottoirs seraient utiles et rendraient les déplacements plus sécuritaires sur l'Avenue de Melbourne Nord;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de demander au ministère des Transports du Québec de procéder à la réparation des luminaires à l'intersection de la rue Laurier et de la route 143, et de transmettre les informations nécessaires (normes), à la Ville, pour l'ajout de trottoirs sur l'Avenue de Melbourne Nord (route 243).

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

### 10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2024-06-03-31

#### 10.1 Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond - Fête Nationale - Demande de commandite

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de verser une contribution financière non récurrente de 1 000 \$ à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond pour l'organisation de la Fête nationale du Québec.

(Adoptée)

2024-06-03-32

#### 10.2 Production de Brousse – Prendre le train – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE le chemin de fer a eu un énorme impact sur l'histoire de la Ville de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Prendre le train » proposée par la Production de Brousse permettra de briser l'isolement des aînés en recueillant, à l'aide de projet d'écriture et des groupes de discussion, leurs témoignages.

CONSIDÉRANT QUE ledit projet permettra de conserver les souvenirs et la mémoire des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra l'échange d'information et de souvenirs entre les générations;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'appuyer la Production de Brousse pour leur projet intitulé « Prendre le train » au Fonds d'initiatives culturelles de la MRC du Val-Saint-François; QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

(Adoptée)

2024-06-03-33

#### 10.3 Microbrasserie L'Ardoise – Fermeture de rue – Demande d'autorisation

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser les propriétaires de la Microbrasserie L'Ardoise à procéder à la fermeture de la rue Adam Ouest le 20 septembre 2024 de 13 h à 21 h, dans le cadre d'un gala de lutte; QUE la Ville informe la Sûreté du Québec, le service ambulancier et le service de sécurité incendie.

(Adoptée)

2024-06-03-34

#### 10.4 La Tribune – Dossier immersif – Demande de publicité

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de réserver un espace publicitaire de format " dominance " dans le dossier immersif 100 % numérique sur Richmond et la Région du journal La Tribune qui sera publié 11 juin 2024 et ce, pour la somme de 1 945 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

#### 10.5 Journal The Record et Journal Actualités/L'Étincelle – Fête nationale du Québec et Cahier spécial « Fête du Canada » – Offre de publicité

Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à ces offres.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2024-06-03-35

### 10.6 Journal The Record et Journal Actualités/L'Étincelle – Finissants 2024 – Offre de publicité

Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à ces offres.

### 10.7 École Plein-Cœur – Fermeture rue Montée du Parc – Demande d'autorisation

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser l'école Plein-Cœur à procéder à la fermeture de la rue Montée du Parc le 14 juin 2024 de 12 h45 à 15 h 10 (environ) dans le cadre une course de boîte de savon; QUE la Ville informe la Sûreté du Québec, le service ambulancier et le service de sécurité incendie.

(Adoptée)

## 11. CORRESPONDANCES DIVERSES

### 11.1 Céline Bourbeau – Lettre de remerciements

Les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre de remerciements de M<sup>me</sup> Céline Bourbeau pour sa nomination et l'obtention de la Médaille pour les aînés remis par le lieutenant-gouverneur du Québec.

## 12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2024-06-03-36

### 12.1 Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 206 103,57 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 31 mai 2024.

(Adoptée)

2024-06-03-37

### 12.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 102 650,75 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 31 mai 2024.

(Adoptée)

2024-06-03-38

### 12.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 197 821,48 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

<b>Factures 2024</b>	<b>Avant taxes</b>	<b>Après taxes</b>
<u>BRUNO FAUTEUX ÉLECTRIQUE</u>		
Installer protection surge - Épuration	6 024,52 \$	6 926,70 \$
<u>AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.</u>		
Suivi du dépôt de neige	5 678,45 \$	6 528,80 \$
<u>C.P.I.R.</u>		
Subvention 2024 (moitié)	20 000,00 \$	20 000,00 \$



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### SOUCY AQUATIK

Réparation & peinture piscine	61 197,50 \$	70 361,83 \$
-------------------------------	--------------	--------------

### DANIEL PLANTE ELECTRIQUE INC.

Relocaliser fils du plafond - Salle comm.	6 000,00 \$	6 898,50 \$
Lumières DEL - Bureau hôtel de ville	6 024,20 \$	6 926,36 \$

### LES ENTREPRISES MYRROY INC.

Location balai - 134 heures	25 728,00 \$	29 580,77 \$
-----------------------------	--------------	--------------

### CORPORATION DU PAYS DE L'ARDOISE

Subvention 2024 - Versements 1 & 2	40 000,00 \$	40 000,00 \$
------------------------------------	--------------	--------------

### ENTREPRESE S2C INC.

Travaux salle communautaire	27 168,81 \$	31 237,36 \$
-----------------------------	--------------	--------------

---

GRAND TOTAL	197 821,48 \$	218 460,32 \$
-------------	---------------	---------------

(Adoptée)

### 13. AFFAIRES NOUVELLES

Les membres du conseil n'avaient aucune déclaration particulière à faire.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJET À L'ORDRE DU JOUR

#### 14.1 Feux à ciel ouvert

Des citoyens portent à la connaissance des membres du conseil que certains résidents allument des feux à ciel ouvert fréquemment les soirs;

#### 14.2 Chiens

Des citoyens informent les membres du conseil que les chiens ne sont pas toujours tenus en laisse lorsqu'ils accompagnent leur maître sur les trottoirs;

#### 14.3 Opération pissenlits

Des citoyens informent que l'opération pissenlits est nuisible pour les résidents ayant des allergies.

### 15. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 20 h 02, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
GREFFIER-TRÉSORIER

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 796.

Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et greffier-  
trésorier

2024-06-03-39